### Royaume du Maroc Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Économie Verte et Numérique



المملكة المغربية وزارة الصناعة والتجارة والاقتصاد الأخضر والرقمي

Direction Générale du Commerce

Rabat, le 13/10/2020

## Avis aux exportateurs des déchets papiers

Conformément à l'arrêté du Ministre de l'Industrie, de l'Investissement, du Commerce et de l'Economie Numérique n°1410-17 du 26 Safar 1439 (15 novembre 2017) soumettant les déchets de papier et carton au régime de licence d'exportation, il est porté à la connaissance des exportateurs que le Ministère va procéder la répartition d'un contingent d'exportation de 3000 tonnes de déchets papiers duplex et 2000 tonnes de déchets de livres scolaire (Malzama).

Les exportateurs désirant bénéficier de quotes-parts de ce contingent, doivent adresser leurs demandes, au plus tard le 22 octobre 2020 à 16h30, par envoi électronique à travers l'adresse email suivante : contingent-tarif@mcinet.gov.ma.

Les dossiers de demande doivent obligatoirement comprendre :

- Un tableau récapitulant la quantité demandée à l'exportation des déchets papiers duplex et/ou des déchets de livres scolaire (Malzama), pour l'année 2020 conformément au modèle en annexe 1;
- Un tableau récapitulatif (en état détaillé) des exportations de déchets papier duplex et ou malzama, objet de la demande, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre des années 2016-2017-2018, conformément au modèle en annexe 2, accompagné des copies des déclarations uniques (DUM);
- Une copie du certificat d'immatriculation au registre de commerce (Modèle J);
- Une copie de l'attestation d'inscription à la taxe professionnelle au titre de l'année 2019 (Patente);
- Les coordonnées du point focal de l'entreprise, conformément au modèle figurant en annexe 3.

#### A noter que:

- Tout dossier sera rejeté, en cas de :
  - manque de pièces exigées ; ou
  - dépôt au-delà de la date limite.
- 2. les quotes-parts octroyés doivent être exportées au plus tard le 31 décembre 2020 ;
- 3. les résultats de la répartition seront publiés sur le site web du Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Economie Verte et Numérique.

مقر المديرية العامة للتجارة قطعة 14، مركز الأعمال، الجناح الشمالي، شارع الرياض حي الرياض. ص.ب 610، الرياط شالة، المغرب الهائـف: 42 25 70 75 5 212+ الفاكـس: 43 15 77 75 5 212+

### ANNEXE 1

# LA QUANTITE DEMANDEE DE DECHETS PAPIERS DUPLEX ET/OU DECHETS DE LIVRE SCOLAIRE « MALZAMA »



Signature et Cachet de l'exportateur

### ANNEXE 2

### MODELE DE PRESENTATION DES DONNEES

DESIGNATION DU PRODUIT :	
NOMENCLATURE DOUANIERE:	

ANNEES	N° DUM	DATE DE LA DUM	N° DE LICENCE D'EXPORTATION	DATE DE LICENCE D'EXPORTATION	PAYS DE DESTINATIO N	REGIME DOUANIE R	QUANTITE (T)
2016							
	TOTAL 2016						
2017							
	TOTAL 2017						
2018							
	TOTAL 2018						

Pièces justificatives à joindre : copies des DUM et des licences d'exportation y afférents, dûment imputées par les services douaniers (les documents doivent être regroupés par exportation : DUM et licence d'exportation) ; Scules des quantités arrêtées durant les périodes mentionnées dans le tableau seront prises en considération.

### ANNEXE 3

### COORDONNE DU POINT FOCAL

Nom et Prénom :
Fonction:
N° de tél Fixe :
N° de tél Portable :
N° de Fax:
Adresse e-mail:



Signature et Cachet de l'exportateur